

Enquête sur le développement de la formation professionnelle initiale

Situation de départ

La formation professionnelle initiale doit être orientée selon les besoins du marché du travail. Pour en déterminer les critères, deux ateliers ont déjà été organisés (cf. rapports finaux annexés). Les participants à l'atelier 2 sont arrivés à la conclusion que la compétence la plus importante pour les diplômés du champ professionnel de l'agriculture et de ses branches spéciales en 2030 sera *le professionnalisme dans la maîtrise des techniques de production*. En deuxième place un peu distancée, on a *la compréhension des mécanismes du marché* et en troisième position, on trouve *la communication*.

D'autre part, les points qui avaient été laissés ouverts, lors de la révision partielle de 2017, doivent maintenant être traités et pris en compte d'une manière appropriée. Ils sont intégrés dans le sondage ci-dessous. Il s'agit désormais de trouver un large consensus au sein de la branche pour établir la formation professionnelle initiale de l'avenir. La présente enquête a été conçue à cet effet. L'objectif est de clôturer la révision quinquennale dans les délais impartis d'ici 2022, afin de procéder ensuite à la révision de la formation initiale en 2022/2023.

Déroulement de la procédure

- L'enquête est envoyée à toutes les organisations membres de l'ORTRA AAF.
- Les réponses doivent disposer d'une large assise dans chacune des branches. Les formateurs en entreprise, les enseignants, les instructeurs des cours interentreprises et les diplômés de la formation initiale (les participants aux cours des écoles de chefs d'exploitation) doivent être intégrés à la réflexion.
- Le délai est donc prévu de manière à ce qu'il y ait suffisamment de temps pour des discussions aussi larges que possibles au sein des différentes organisations.
- Veuillez s.v.p. renvoyer les questionnaires dûment remplis d'ici au **31 janvier 2020** à [petra.sieghart\(at\)agriprof.ch](mailto:petra.sieghart(at)agriprof.ch) ou par courrier à l'adresse ci-dessous.
- L'enquête a été envoyée par voie électronique à 532 maîtres et maîtresses d'apprentissage bio. 106 personnes (20%) ont répondu à l'enquête. Sur ce nombre, 59 personnes (55,7 %) étaient d'accord avec le modèle de réponse de Bio Suisse. 47 personnes (44,3 %) ont déposé une réponse individuelle.
- Les écarts des différentes questions par rapport au modèle de réponse ont été évalués. Les écarts importants ont été corrigés avant que la réponse finale ne soit envoyée à l'OrTra AgriAliForm.
- Les corrections apportées au modèle de réponse sont surlignées en rouge dans ce document.
- L'évaluation de l'enquête peut être téléchargée sur le site bioactualites.ch/formation/newsletter-formation.

Organisation : Bio Suisse, Peter Merianstrasse 34, 4052 Basel

Pour les questions adressez-vous à : Urs Guyer, [urs.guyer\(at\)bio-suisse.ch](mailto:urs.guyer(at)bio-suisse.ch), 061 204 66 20

1. Niveau de compétence des titulaires d'un CFC

Donc, le titulaire d'un CFC:

Est un employé qualifié (accord à 93%)

Peut diriger une exploitation du champ professionnel agricole, mais avec un certain soutien (accord à 93%)

Peut diriger une exploitation du champ professionnel agricole d'une manière indépendante.

Justification:

Cliquez ou touchez ici pour insérer le texte.

Décrivez les compétences clés attendues chez un titulaire d'un CFC:

Selon les compétences de formation des objectifs pour la formation biologique 2030

- Un polyvalent avec de larges connaissances et des compétences pratiques
- Les compétences d'observation, de reconnaissance et de changement sont essentielles.
- Vision holistique et réflexion à long terme
- Produire de la qualité et connaître la valeur des aliments
- Production alimentaire durable avec le sol, les plantes, les animaux, les hommes et l'environnement
- Promouvoir la santé des sols, des plantes, des animaux et des humains
- Comprendre et être capable d'appliquer des interactions écologiques
- Le potentiel du site est pris en compte dans l'intensité de production
- Connaissance préalable de l'esprit d'entreprise et des mécanismes du marché déjà dans l'éducation de base

Selon l'atelier 2, les compétences les plus importantes qui seront demandées dans notre branche en 2030 sont présentées dans le tableau ci-dessous (ordre de classement selon le nombre décroissant de points obtenus). Veuillez cocher si elles doivent être acquises dans la formation professionnelle initiale ou dans la formation professionnelle supérieure.

Compétences	Points obtenus	La compétence doit être acquise dans la formation initiale	La compétence doit être acquise dans la formation supérieure
Professionnalisme, maîtrise des techniques de production.	47	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comprendre les mécanismes du marché	36	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Communication	29	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Esprit d'entreprise	26	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Self management	22	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation d'opinion, réflexion interactive, pensée en réseau	17	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. Nombre de métiers

Les métiers existants doivent tous être conservés (Agriculteur/-trice, maraîcher/-ère, arboriculteur/-trice, viticulteur/-trice, caviste, aviculteur/-trice). **(accord à 38%)**

Les métiers suivants devraient fusionner:

- Agriculteur/Agricultrice et tous les métiers spécialisés comme une orientation avec un apprentissage de 4 ans **(accord à 62%)**
- Viticulteur et caviste **(accord à 64%)**

Justification:

Au début de l'apprentissage, de nombreux éléments de base sont identiques pour toutes les professions. Étendre l'enseignement à quatre ans permettrait d'exploiter des synergies. Les bases de tous les métiers sont proposées ensemble au début de l'apprentissage. Une spécialisation avec sa propre orientation suit pendant la deuxième moitié de la formation initiale. Au lieu de se terminer par une profession indépendante, toutes les professions actuelles se terminent comme agriculteur/agricultrice avec une orientation. Les écoles professionnelles peuvent se spécialiser dans les différents domaines spécifiques.

L'idée d'une agriculture proche de la nature comme base de formation plus spécialisation (PER/Bio) doit être poursuivie.

3. Spécialisation

Doit-il y avoir des spécialisations dans les métiers retenus et si oui, lesquelles et dans quels métiers précisément?

Il devrait y avoir des spécialisations, notamment pour l'agriculture biologique (accord à 82 %).

Métier	Spécialisation ⁽¹⁾	Justification
Agriculteur/Agricultrice	Production biologique	Chaque profession exige au moins une spécialisation en agriculture biologique.
Maraîcher/Maraîchère	Production biologique	idem
Arboriculteur/Arboricultrice	Production biologique	idem
Viticulteur/Viticultrice	Production biologique	idem
Aviculteur/Avicultrice	Production biologique	idem

⁽¹⁾ Plusieurs spécialisations possibles par métier

4. Durée de la formation

Dans la situation actuelle avec une durée de 3 ans, qu'est-ce qui n'est pas satisfaisant? Où y a-t-il un besoin d'agir concrètement?

- Extension de la formation initiale à 4 années d'apprentissage.
- 1600 leçons, c'est trop pour 3 ans.
- Un apprentissage de trois ans ne permet pas d'atteindre les objectifs pratiques de la formation.
- Une maturité professionnelle ne peut pas être intégrée dans un apprentissage de trois ans.

=> L'enquête ne demande pas explicitement si une formation de 3 ou 4 ans est souhaitée. 11% sont explicitement en faveur d'un apprentissage de 3 ans. 67% sont en faveur d'une formation de 4 ans. 22% n'ont pas fait de commentaires explicites à ce sujet.

Avec une durée de 4 ans: qu'advient-il de la formation agricole ou dans les branches spéciales en deuxième formation?

Elle doit rester possible en 2 ans.

Elle doit être prolongée. (accord à 81%)

Justification:

Le financement de l'éducation de base doit rester de la compétence des cantons et de la Confédération. Pour cette raison, les objectifs de formation existants ne devraient pas être externalisés vers la formation professionnelle supérieure car elle est en partie financée par des sources privées. Il y a un besoin particulier de plus de pratique dans la formation de la deuxième voie.

Avec une durée de 4 ans: l'enseignement doit-il être approfondi dans certains domaines ou, de nouveaux domaines doivent-ils être insérés dans la formation?

Précision et justification:

Les 1600 leçons existantes seront mieux réparties sur les quatre années. De nouveaux domaines (marché, numérisation, etc.) devraient être intégrés dans le plan de formation existant en fonction des besoins futurs (accord à 69 %).

Remarques:

- Si la durée de formation est de 4 ans, il faut pouvoir y intégrer la maturité professionnelle.
- Pour les apprentissages de 4 ans aussi, la durée d'obtention du CFC après l'AFP se trouve réduite d'au moins un an, selon l'ordonnance fédérale sur la formation professionnelle.

5. Changement de place d'apprentissage et répartition des cours professionnels

Le changement de place d'apprentissage doit-il être conservé à l'avenir?

Oui Non

Précision / justification

Le changement de place d'apprentissage est important pour une formation initiale étendue et pour des années d'apprentissage dans une autre région linguistique (accord à 98 %).

Si le changement de place d'apprentissage est conservé, un modèle uniforme doit être adopté pour la répartition des cours professionnels. Dans ce cas quel modèle devrait prévaloir?

Les leçons doivent être réparties de manière uniforme et linéaire sur toute la durée d'apprentissage (accord à 81 %).

Les cours professionnels doivent être répartis selon un modèle progressif, donc davantage de cours professionnels vers la fin de la formation.

Les cours professionnels doivent être répartis selon un modèle dégressif, donc avec davantage de cours professionnels au début de la formation.

Précision / justification:

Un modèle linéaire facilite le changement de place d'apprentissage dans toute la Suisse et conduit à une répartition équilibrée du travail pratique et de l'école professionnelle.

Autre modèle:

Cliquez ou touchez ici pour insérer le texte.

6. Comment poursuivre avec la formation bio?

Comme jusqu'à présent: domaine spécifique en production biologique (au minimum la moitié du temps d'apprentissage sur une exploitation certifiée bio, 240 périodes de cours sur la production biologique, dont au moins 120 en classes séparées).

«Une agriculture proche de la nature» comme base commune dans les premières années de formation. Ensuite spécialisation en PER ou Bio en 3^e et/ou 4^e année (accord à 83 %).

Il doit y avoir une orientation pour l'agriculture biologique (accord à 65 %).

Justification:

=> 17% souhaitent explicitement conserver l'actuel domaine spécifique en production biologique. 65% sont explicitement favorables à une orientation pour l'agriculture biologique. 18% ont seulement exprimé leur soutien d'une agriculture proche de la nature comme base de formation.

La formation dans une orientation doit être pratique et scolaire. Un domaine spécifique offre par contre surtout une formation pratique. C'est pour cette raison qu'on préfère une orientation en agriculture biologique.

Le nombre de leçons sur l'écologie et la durabilité doit être augmenté (accord à 82 %).

Commentaires à ce propos:

Une agriculture naturelle et durable, qui tient compte de l'écologie de manière détaillée, doit constituer à l'avenir la base de la formation agricole. Il convient par conséquent d'augmenter le nombre de leçons pour l'écologie et la durabilité et d'introduire une orientation en agriculture biologique.

7. Cours interentreprises

8 jours de cours interentreprises sont actuellement dispensés.

Le nombre de cours interentreprises doit rester le même qu'auparavant (accord à 94 %).

Il faut moins de cours interentreprises qu'auparavant. De combien faut-il les réduire?
Cliquez ou touchez ici pour insérer le texte.

Les thèmes suivants doivent à l'avenir être réduits ou ne plus être traités dans le cadre des cours interentreprises:

Il faut davantage de journées de cours interentreprises. De combien faut-il les augmenter?
Cliquez ou touchez ici pour insérer le texte.

Qu'est-ce qui doit être approfondi ou introduit?
Cliquez ou touchez ici pour insérer le texte.

Les cours interentreprises doivent être notés et le résultat intégré dans la note d'expérience (accord à 86 %).

Justification:

Les contenus importants de la formation professionnelle sont transmis dans les cours interentreprises et doivent également faire l'objet d'un examen, sinon ces contenus sont pris trop peu au sérieux.

8. Répartition de la formation entre entreprise formatrice et cours professionnels

Thèmes devant passer de l'école à l'entreprise formatrice: Cliquez ou touchez ici pour insérer le texte.	Thèmes devant passer de l'entreprise formatrice à l'école: Cliquez ou touchez ici pour insérer le texte.
---	---

9. Digitalisation

Quels aspects de la digitalisation doivent être insérés dans la formation professionnelle initiale?
Le maniement et l'utilisation d'appareils et d'aides numériques.

Digitalisation: Quelles compétences doivent être transmises aux apprentis?

Les apprenants doivent être capables d'utiliser les aides numériques et de communiquer, de rechercher et de travailler avec elles.

10. Dossier de formation

Selon les prescriptions du SEFRI, le dossier de formation ne peut actuellement pas être noté.

Cela ne doit pas changer.

Le dossier de formation doit être noté (accord à 85 %).

Justification:

La notation du dossier de formation augmente son importance.

11. Procédure de qualification

La procédure de qualification anticipée doit-elle être conservée?

Oui Non

Justification

Les apprenants savent où ils en sont avec une procédure de qualification anticipée (accord à 91 %).

Si oui: quels aspects doivent être évalués de manière anticipée?

Cliquez ou touchez ici pour insérer le texte.

L'examen doit-il avoir lieu à un endroit centralisé ou de manière décentralisée dans l'entreprise formatrice?

Endroit centralisé Entreprise formatrice

Partiellement à un endroit centralisé/partiellement dans l'entreprise formatrice

Précision / justification:

74% sont en faveur d'un examen partiellement centralisé/partiel en entreprise de formation, 20% pour un examen en entreprise de formation et 6% pour un examen centralisé.

12. Stage pratique à l'étranger

Un stage à l'étranger doit-il être encouragé à l'avenir?

Oui Non

(76 % sont en faveur d'un stage à l'étranger).

Précision / justification

C'est important pour élargir son horizon.

13. Autres remarques

Cliquez ou touchez ici pour insérer le texte.

Merci beaucoup!